



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 1/10

**Fiche de données de sécurité  
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit** MC-Easyscreed P 900

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

*Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· **Emploi de la substance / de la préparation**

*Additif pour le béton/mortier*

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur :**

MC-BAUCHEMIE Müller  
Am Kruppwald 2-8  
D-46238 Bottrop  
Tel.: +49(0)2041 101-0  
Fax.: +49(0)2041 101-400

MC-Chimie SARL  
8 Avenue Marchande  
F-57520 Grosbliederstroff  
Tel + 33 3 87 27 29 46  
Fax + 33 3 87 27 29 47

MC-Bauchemie AG  
Siloring 8  
CH-5606 Dintikon  
Tel. +41 56 616 68 68  
Fax +41 56 616 68 69

MC-Bauchemie Belgium nv  
Bedrijventerrein La Corbeille – Zone D  
Conservenstraat 25  
2235 Westmeerbeek  
Tel. +32 15 20 14 62  
info@mc-bauchemie.be

· **Service chargé des renseignements :**

Département sécurité du produit  
msds@mc-bauchemie.com

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59  
Centres Antipoison et de Toxicovigilance  
ANGERS: 02 41 48 21 21  
BORDEAUX: 05 56 96 40 80  
LILLE: 0800 59 59 59  
LYON: 04 72 11 69 11  
MARSEILLE: 04 91 75 25 25  
NANCY: 03 83 22 50 50  
PARIS: 01 40 05 48 48  
STRASBOURG: 03 88 37 37 37  
TOULOUSE: 05 61 77 74 47  
Telefon: +49 / (0)700 24112112 (MCR)  
Tel.: +1 872 5888271 (MCR)

FR

(suite page 2)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 2/10

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

Nom du produit MC-Easyscreed P 900

(suite de la page 1)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Indications complémentaires:** EUH208 Contient formaldéhyde. Peut produire une réaction allergique.  
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description :** Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

#### · Composants contribuant aux dangers:

CAS: 73378-66-2	Methylenverknüpftes Kondensationsprodukt von Arylsulfonsäuren, Natriumsalze Aquatic Chronic 3, H412	<1,5%
CAS: 50-00-0 EINECS: 200-001-8	formaldéhyde Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; Muta. 2, H341; Carc. 1B, H350; Skin Corr. 1B, H314; Skin Sens. 1, H317 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25 % Skin Irrit. 2; H315: 5 % ≤ C < 25 % Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 25 % Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,2 % STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	<0,1%

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Indications générales :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **après inhalation :** néant
- **après contact avec la peau :** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **après contact avec les yeux :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

(suite page 3)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 3/10

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

Nom du produit MC-Easyscreed P 900

- après ingestion : Rincer la bouche  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: néant
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Diluer avec beaucoup d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Terre de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- Autres indications sur les conditions de stockage : néant

(suite page 4)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 4/10

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

Nom du produit MC-Easyscreed P 900

· Classe de stockage : 12

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 50-00-0 formaldéhyde

VLEP	Valeur momentanée: 0,74 mg/m <sup>3</sup> , 0,6 ppm Valeur à long terme: 0,37 0,5* mg/m <sup>3</sup> , 0,3 0,62* ppm C1B, M2, *jusqu'au 11.07.24 l'embaumement
------	--

#### · Indications complémentaires

:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire :

non nécessaire.

· Protection des mains :

Non nécessaire.

· Matériau des gants

n.n.

· Temps de pénétration du matériau des gants

-

· Protection des yeux/du visage

non nécessaire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Couleur :

translucide

· Odeur :

caractéristique

· Point de fusion :

non déterminé  
non applicable

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)

· Point d'éclair :

non applicable

· pH

Non déterminé.

· Viscosité :

· Viscosité cinématique à 20 °C

15 s (DIN 53211/4)

· dynamique :

Non déterminé.

(suite page 5)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 5/10

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

Nom du produit MC-Easyscreed P 900

(suite de la page 4)

· <b>Solubilité</b>	
· <b>l'eau :</b>	entièrement miscible
· <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	23 hPa (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)
· <b>Densité et/ou densité relative</b>	
· <b>Densité à 20 °C:</b>	1,1 g/cm <sup>3</sup>

### · 9.2 Autres informations

· <b>Aspect:</b>	
· <b>Forme :</b>	liquide
· <b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.</b>	
· <b>Température d'auto-inflammation</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif.

### · Informations concernant les classes de danger physique

· <b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
· <b>Gaz inflammables</b>	néant
· <b>Aérosols</b>	néant
· <b>Gaz comburants</b>	néant
· <b>Gaz sous pression</b>	néant
· <b>Liquides inflammables</b>	néant
· <b>Matières solides inflammables</b>	néant
· <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
· <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
· <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
· <b>Liquides comburants</b>	néant
· <b>Matières solides comburantes</b>	néant
· <b>Peroxydes organiques</b>	néant
· <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
· <b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· <b>10.1 Réactivité</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· <b>10.2 Stabilité chimique</b>	
· <b>Décomposition thermique / conditions à éviter :</b>	Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· <b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue
· <b>10.4 Conditions à éviter</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

Nom du produit MC-Easyscreed P 900

(suite de la page 5)

- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

**CAS: 73378-66-2 Methylenverknüpftes Kondensationsprodukt von Arylsulfonsäuren, Natriumsalze**

Oral	LD50	>5000 mg/kg (Ratte)
------	------	---------------------

**CAS: 50-00-0 formaldéhyde**

Oral	LD50	>200 mg/kg (Ratte)
------	------	--------------------

Dermique	LD50	300 mg/kg (Ratte)
----------	------	-------------------

- **Effet primaire d'irritation : de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 7/10

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

Nom du produit MC-Easyscreed P 900

(suite de la page 6)

- 11.2 Informations sur les autres dangers
  - Propriétés perturbant le système endocrinien
- Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique :

CAS: 73378-66-2 *Methylenverknüpfes Kondensationsprodukt von Arylsulfonsäuren, Natriumsalze*

IC50/72h 17 mg/l (*Scenedesmus subspicatus*)

LC50/96h >200 mg/l (*Leucidus idus*)

EC50/48h >100 mg/l (*Daphnia magna*)

#### · 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

#### · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

#### · 12.7 Autres effets néfastes

##### · Autres indications écologiques :

- Indications générales : Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

##### · Catalogue européen des déchets

16 00 00 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE

16 10 00 déchets liquides aqueux destinés à un traitement hors site

16 10 02 déchets liquides aqueux autres que ceux visés à la rubrique 16 10 01

(suite page 8)

FR





BE SURE. BUILD SURE.

Page : 8/10

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

**Nom du produit MC-Easyscreed P 900**

(suite de la page 7)

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
  - **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
  - **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
  - **ADR, ADN, IMDG, IATA**
  - **Classe** néant
- **14.4 Groupe d'emballage**
  - **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement**
  - **Polluant marin :** Non
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.
- **Indications complémentaires de transport :** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 72
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
  - Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

FR





BE SURE. BUILD SURE.

Page : 9/10

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

**Nom du produit MC-Easyscreed P 900**

(suite de la page 8)

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales :** Tableau des maladies professionnelles n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331 Toxique par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H350 Peut provoquer le cancer.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique :** Département sécurité

· **Date de la version précédente:** 29.10.2022

· **Numéro de la version précédente:** 22

· **Acronymes et abréviations:** RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 10)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 10/10

**Fiche de données de sécurité  
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 07.12.2024

Numéro de version 23 (remplace la version 22)

**Nom du produit MC-Easyscreed P 900**

(suite de la page 9)

DOT: US Department of Transportation  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3  
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B  
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1  
Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2  
Carc. 1B: Cancérogénicité – Catégorie 1B  
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

**\* Données modifiées par  
rapport à la version  
précédente**

FR